

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CESCAU

Séance du 28 avril 2014

-----

Le 28 avril 2014, le Conseil municipal de cette Commune s'est réuni.

Présents : Mmes/MM., Cécile CANDESSOUSSENS Cyrille BOIRON, Bernard COUMEIGT DIT JACQUET, Sylvie ENCARNACAO, Lydia FERKI, Céline HELVERT, Philippe LACOSTE-LABRIT, Hervé LAFITTE, Thierry LAMARLÈRE, Sébastien LAMOUREUX, Alain MONLAU, Jérôme NARBARTE, Laurence SARRAT et David TOULOU.

Absents / excusés : Mme Nadia BEAUSSART

Secrétaire de séance : M. Alain MONLAU

\* \* \*

## 1) Validation du compte rendu de la réunion du 09 avril 2014 de la Commission Plénière :

Compte rendu donné à chaque conseiller, pas de remarques particulières. Validé.

## 2) Validation du compte rendu de la réunion du 16 avril 2014 du Conseil Municipal

Thierry LAMARLERE demande des explications sur la délibération pour le paiement des indemnités au trésorier (absent lors de la séance du 16 avril 2014).

Validé.

## 3) Délibération pour vote des taux des impôts 2014

Sur proposition de la Commission compétente, les taux sont :

- Taxe d'habitation : 8,39% → Produit attendu :	53 058 €
- Taxe Foncière sur le bâti : 8,35 % → Produit attendu :	31 070 €
- Taxe Foncière sur le non-bâti : 35,89 % → Produit attendu :	7 824 €
<b>Total :</b>	<b>91 952 €</b>

Taux identiques à 2013.

## 4) Présentation du vote du Budget Primitif 2014 de la Commune

Simone POUBLAN nous donne une explication sur le budget primitif. Les propositions globales du budget primitif se montent à : 488 330 € sur la section de fonctionnement en dépenses et en recettes.

Et 1 014 002,00 € sur la section investissements en dépenses et recettes (projet réhabilitation Maison GEYRE et extension du groupe scolaire).

Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

## 5) Désignation du représentant à la Commission « Transferts de charges à la CCLO

Le Conseil Municipal désigne Monsieur A. MONLAU à la Commission.

6) Choix du nouveau locataire de l'appartement communal

Suite à affichage en mairie de la disponibilité du logement locatif, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014, le conseil Municipal décide d'attribuer le logement à M. et Mme SENECHAL, résidant actuellement à Casteide Cami. Monsieur Le Maire présente les deux propositions et fait lecture du courrier de Monsieur et Madame SENECHAL.

7) Questions diverses

- Le 3 mai, réception à la mairie de M. DOERR avec H. LAFITTE, N. BEAUSSART et A. MONLAU, lors de la 1<sup>ère</sup> permanence du Maire et de ses adjoints.
- Commission transport : document du Conseil Général concernant les collégiens et les lycéens prenant le bus, voir vérification du document →S. ENCARNACAO et C. HELVERT
- Proposition de M. CAPITON de changer le container des bouteilles par un plus esthétique.
- Changement du photocopieur de la mairie, à l'étude (Commission)
- Compte rendu par S. LAMOUREUX du conseil d'école de ce jour à 18h00 ayant eu lieu à l'école de Cescau.

\*\*\*

\* L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h15 \*

\*\*\*